

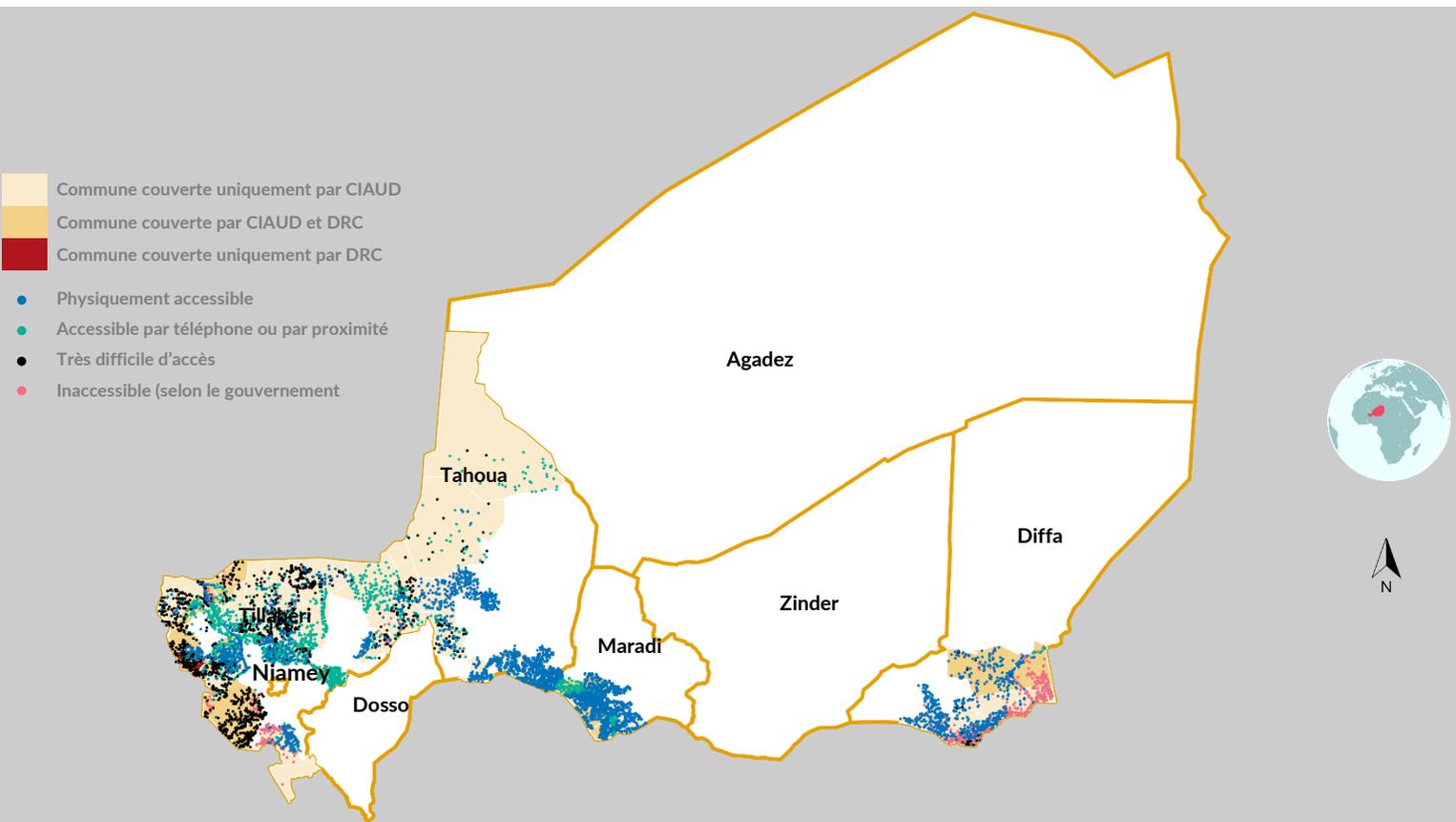
BULLETIN MENSUEL D'ANALYSE

NIGER

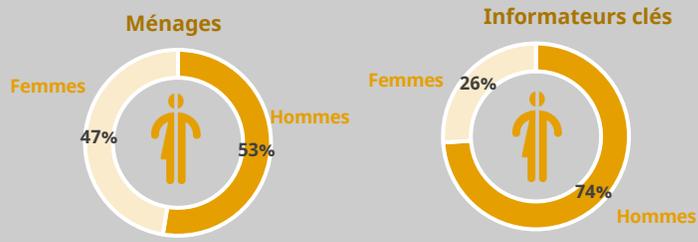
RÉGIONS : DIFFA, MARADI, TAHOUA ET TILLABERI

PÉRIODE : JUIN 2023

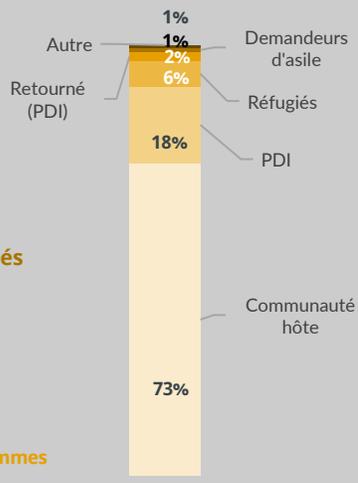
ZONES DE COUVERTURE DE COLLECTE DE DONNÉES



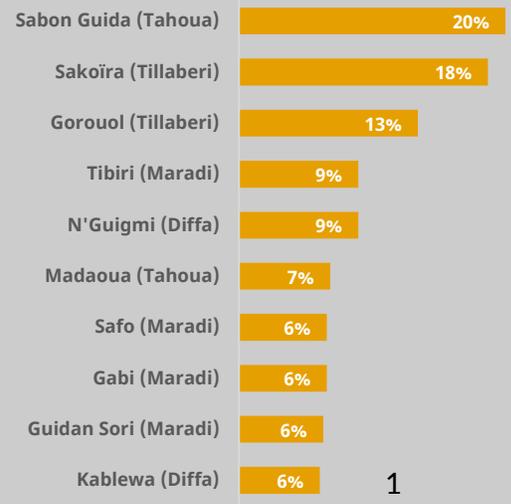
CHIFFRES CLÉS



Statut par répondants



Nombre de répondants par commune (Top 10)



Financé par FCDO (Foreign, Commonwealth & Development Office), co-piloté par HCR et DRC au niveau régional et au niveau pays (Niger-Mali-Burkina Faso-Tchad), le projet de monitoring régional de protection (P21) est un outil inter-agences complémentaire aux autres outils de collecte de données du **monitoring de protection dans les zones affectées par la crise sécuritaire et humanitaire au Niger (Collecte d'incident, référencement, sensibilisation, mouvement de population)** et permet de produire des analyses de protection basées sur des données probantes de perception collectées dans quatre régions du Niger (Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri). Les analyses contribuent à la compréhension de l'environnement de protection au Niger et de :

- **Soutenir les acteurs de protection à faire une programmation basée sur des données probantes ;**
- **Contribuer à une meilleure coordination opérationnelle et transfrontalière ;**
- **Contribuer à l'effort de mobilisation de ressources ;**
- **Favoriser un plaidoyer commun pour une meilleure sensibilisation au niveau régional et global sur la crise de déplacement forcé.**



SITUATION SAILLANTE DE PROTECTION

Le mois de juin marque le début de la saison pluvieuse au Niger, avec les premières pluies torrentielles et ses conséquences. Ainsi il est déjà dénombré au moins 63 maisons effondrées à Tondikiwindi (région de Tillabéri) et plus de 200 personnes sinistrées (sources du monitoring).

En plus des inondations, la saison hivernale accentue les risques sécuritaires pour les populations civiles et l'analyse comparative des données de protection sur la même période en 2022, ressort une hausse périodique d'au moins 15% du nombre d'incidents sécuritaires et de protection (incursions, enlèvements, assassinats/meurtres, menaces, extorsions de biens, etc.) au sein des communautés, perpétrées par les GANE.

Dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi, ces groupes armés mettent à profit la montée des eaux de marre, la dégradation des routes d'accès, les Koris et affluents d'eaux dus aux pluies hivernales qui réduisent la mobilité des forces de sécurité, pour effectuer des incursions et attaques contre les civils. Cette situation limite fortement l'accès aux champs et aux espaces cultivables des membres de la communauté qui risquent attaques, enlèvements, assassinats/meurtres, etc. Toutefois, il faut noter que dans la région de Diffa la montée des eaux de la Komadougou constitue une période de répit pour les populations sur les îles et un obstacle pour les GANE car réduisant leurs incursions.

Selon les données du Famine Early Warning network System (FEWS-Niger), la période de la crise alimentaire aigue est comprise entre juin et septembre 2023, cela coïncide avec la période de soudure qui signifie la fin des stocks de vivres et les pénuries en moyens de subsistance qui pourraient pousser les familles, les ménages à faire recours aux stratégies néfastes de survies.



I. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT DE PROTECTION

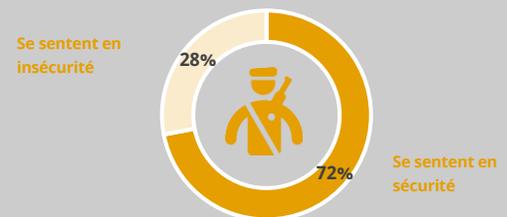
La complexité du contexte sécuritaire impliquant les activités des groupes et bandes armés, les tensions et conflits interethniques, les opérations militaires, les mouvements internes de population, contribue à la détérioration continue de l'environnement de protection dans les quatre régions (Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri).

En plus, cette période coïncide avec le début de la saison hivernale qui est propice aux inondations qui limitent fortement les opérations de sécurisation des zones laissant ainsi les populations civiles à la merci des groupes armés non étatiques plus mobiles sur les motos. 46% des personnes interviewées au mois de juin disent avoir connaissance d'un incident sécuritaire et/ou de protection perpétré au sein de leur communauté au cours des 30 derniers jours qui précèdent l'enquête, contre 38% au mois de mai.

28% des personnes interviewées affirment ne pas se sentir en sécurité contre 20% au mois de mai. Après une baisse consécutive de l'indicateur sur le sentiment d'insécurité au sein des communautés au cours des deux derniers mois, le mois de juin se distingue par une hausse sensible de 8% du sentiment d'insécurité au sein des communautés. Cela serait due aux inquiétudes et peurs des populations en ce début des travaux champêtres avec les premières victimes civiles des GANE dans les champs et espaces cultivables.

296 incidents sécuritaires et de protection ont été rapportés par les sources du monitoring contre 298 incidents au mois de mai. Il faut noter qu'au mois de juin la sévérité et les caractéristiques des incidents diffèrent d'une région à une autre, Tillabéri et Tahoua se sont distinguées par les extorsions de biens, de bétails (1500 têtes) et en espèce (plus de 17 millions de FCFA), emportés par les éléments de GANE, en plus des exactions ciblées (assassinats/meurtres, enlèvements de personnes, etc.).

Sentiment de sécurité



Principaux incidents de protection (Top 10)



Les régions de Diffa et Maradi se sont illustrées quant à elles par les agressions physiques/coups et blessures et la persistance des enlèvements de personnes avec demandes de rançons avec un total de 42 cas d'agressions physiques (35 Diffa et 7 Maradi) et 36 cas d'enlèvements de personnes (25 Diffa et 11 Maradi).

La situation révèle la précarité et l'environnement de protection hostile que vivent les populations civiles au niveau des quatre régions suivies par le monitoring. À tout cela s'ajoute un faible accès aux services sociaux de base et l'insuffisance des assistances humanitaires évoquée lors des entretiens avec les ménages.



II. LOGEMENT, TERRE ET PROPRIÉTÉ

Le contexte sécuritaire et de protection conjugué avec les intempéries de la saison de pluie pose avec acuité la problématique de Logement, Terre et Propriété au sein des communautés affectées par la crise sécuritaire et humanitaire. **51% des personnes interviewées au cours de cette période soutiennent qu'il existe des personnes au sein de leurs communautés qui rencontrent des difficultés d'accès aux terres liées à l'indisponibilité des terres, le refus de faciliter l'accès y compris le prêt et les coûts élevés de l'acquisition.**

Cet indicateur sur l'accès à la terre diffère selon les catégories des personnes concernées, 77% des personnes interviewées sur la même période estiment que les personnes déplacées forcées (PDI, réfugiés, rapatriés), rencontrent plus de difficultés d'accès à la terre que les populations hôtes. Il ressort des résultats des entretiens avec les informateurs clés que cette situation constitue un obstacle majeur pour les déplacés forcés qui ont besoin de mettre en valeur des espaces cultivables en cette période de pluie. **Il faut noter la particularité des zones pastorales (Tahoua et Nord Tillabéri), où il existe très peu de zones exploitables même pour les communautés hôtes. La vétusté des abris d'urgence sur les sites d'accueils des déplacés et les risques d'inondation, de destructions de ces abris par les intempéries de la saison pluvieuse ressort également comme préoccupation majeure lors des entretiens avec les ménages. 53% des déplacés vivent sur les sites, 15% dans les maisons construites avec l'aides des ménages, 15% sur les sites d'accueils spontanés et 17% sur des sites d'accueils temporaires.**

La problématique de logement se pose de façon alarmante dans les zones d'accueils des déplacés forcés, 81% des personnes interviewées estiment que les déplacés forcés sont logés sur des sites d'accueils (sites officiels, spontanés, temporaires), dans les abris d'urgences (bâches), et seuls 19% estiment que les déplacés forcés sont logés au sein des familles d'accueil.

85% des personnes interviewées disent que les personnes déplacées une fois de retour dans leurs zones d'origines rencontrent des difficultés à retrouver/accéder à leurs biens et/ou terres. Ces difficultés sont liées la pertes/destructions des greniers et maisons, le bétail emporté. Il faut noter aussi l'insécurité persistante avec les menaces continues de groupes armés non étatiques contre les ménages retournés.

À tout cela s'ajoute les extorsions massives de biens appartenant aux membres de la communauté observée au cours de cette période perpétrée par les éléments de groupes et bandes armés particulièrement dans les régions de Tillabéri, Tahoua, et Maradi. Les extorsions de biens (bétails et en espèces), le paiement de rançons par les familles pour la libération de leurs proches enlevés dans la région de Diffa, dépouillent les familles, les ménages de leurs moyens de subsistance et les rendent davantage vulnérables.



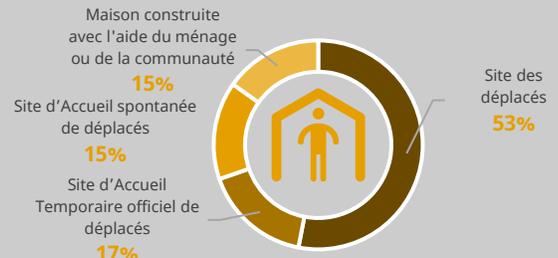
III. COHESION SOCIALE ET COHABITATION PACIFIQUE

Les tensions et conflits persistants entre les groupes ethniques dans la région de Tillabéri (communes d'Ayerou, Anzourou), avec des attaques et représailles ayant fait au moins 4 morts au mois de juin, illustre le niveau de sévérité, la dégradation de la cohésion sociale dans cette région.

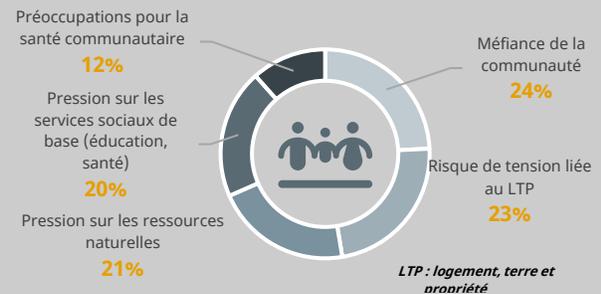
24% des personnes interviewées au cours de cette période soutiennent avoir des inquiétudes/méfiances sur la présence des déplacés internes dans leurs zones d'habitation et les raisons évoquées sont entre autres les tensions liées aux aspects de logement, terre et propriété, notamment l'occupation des terres appartenant aux particuliers, la pression sur les ressources naturelles, la méfiance réciproque.

L'analyse des données de protection révèle que malgré la résilience des populations dans un contexte de cohabitation au niveau des zones d'accueil (PDI, réfugiés, hôtes, retournés etc.), les frictions existent entre ces catégories de population en particulier sur les risques liés au Logement, Terre, Propriété etc.

Principaux sites d'habitation



Cohésion sociale



Il ressort des discussions lors des entretiens avec les informateurs clés que ces brouilles seraient entre autres liées à la méfiance due aux mouvements pendulaires effectués par les déplacés forcés entre les zones d'origines et d'accueils et le sentiment d'être lésé dans l'accès à l'assistance humanitaire d'autres catégories de population (hôtes).

Il ressort également des entretiens avec les ménages et informateurs clés que la saison pluvieuse est propice aux tensions et conflits champêtres entre éleveurs et agricultures en particulier dans les régions de Tillabéri et Tahoua.



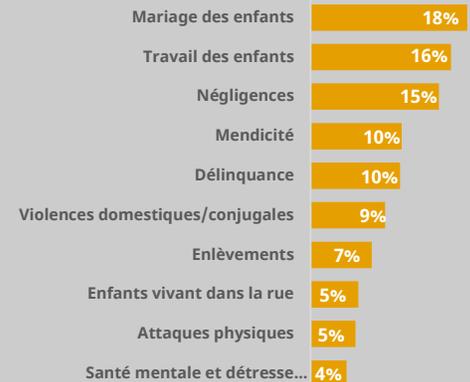
IV. PROTECTION DE L'ENFANT

L'environnement de protection des enfants est délétère et se dégrade au fil des mois. 37% des personnes interviewées au cours de cette période considèrent que les enfants sont victimes d'incidents sécuritaires et/ou de protection (attaques physiques, d'enlèvements, de viols, agressions physiques/sexuelles, mariages d'enfants, etc.).

Selon les données rapportées par le monitoring au cours de cette période, 62 enfants, dont 40 filles et 22 garçons, ont été directement touchés par des incidents sécuritaires et de protection. Notamment 23 enlèvements (8 garçons et 15 filles) contre demandes de rançons à Diffa et Maradi. 9 cas de viols sur des filles, 15 mariages d'enfants, 12 agressions physiques/sexuelles, 3 cas d'enrôlement forcé au sein des groupes armés non étatiques. Il faut noter que l'âge des victimes/survivantes varie entre 07 à 16 ans et 65% sont des filles. De façon générale les problèmes qui affectent les enfants sont entre autres le mariage d'enfant 18%, travail des enfants 16% (voir graphique).

La nature des incidents ci-dessus décrits ayant affecté les enfants au mois de juin illustre les problèmes de protection et sécuritaires qui affectent les enfants. Face à cette situation, 19% des personnes interviewées disent qu'il n'existe aucun service pour les enfants au sein de leurs communautés, 46% disent qu'il existe le service médical, 18% le service psychosocial, 17% l'accès à la sécurité, l'information et la justice. 30% des services fournis aux enfants sont apportés par les acteurs humanitaires et de protection (ONG, NU), 22% sont des services publics étatiques et 48% les acteurs communautaires (familles, parents biologiques, leaders communautaires).

Principaux problèmes qui menacent la sécurité des enfants



V. VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG)

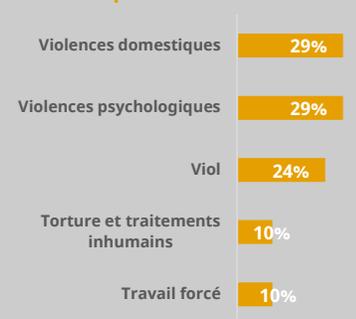
L'analyse des données de protection au cours de cette période montre une baisse relative des incidents liés aux VBG au niveau de deux régions (Maradi, Tillabéri), à la différence des régions de Diffa et Tahoua qui sont restées plus ou moins constantes. 10% des personnes interviewées au mois de juin disent avoir constaté une augmentation des incidents liés au VBG au sein de leur communauté au cours des 30 derniers jours qui précèdent l'enquête, contre 15% au mois de mai.

Selon les données rapportées par le monitoring, 83 incidents de VBG ont été enregistrés au niveau des quatre régions suivies dont 89% des survivantes sont des femmes/filles et 11% des hommes/garçons. Les typologies incidentes sont entre autres les viols 14 cas, les mariages forcés/précoces 35 cas, agressions physiques/sexuelles 30 cas, le déni, les violences psychologiques 4 cas. Les tendances au mois de juin ressortent pour la première fois les violences domestiques 29% comme principaux cas de VBG, violences psychologies 29%, viol 24% etc.

22% des personnes interviewées au mois de juin déclarent que les survivants (es) de VBG n'ont pas accès aux services de soutiens dont ils/elles ont besoin (Appui psychosociale, santé, gestion de cas etc). Les raisons évoquées sont entre autres l'inexistence des services spécialisés et le problème de confidentialité au sein des communautés.

Malgré une baisse observée des incidents liés aux VBG au niveau des régions de Maradi et Tillabéri, la situation reste précaire. La prévalence des exactions des groupes armés non étatiques ainsi que la période de soudure qui s'annonce pour les ménages fait que la problématique de VBG demeure une préoccupation majeure de protection au niveau des quatre régions.

Principales cas de VBG



VI. MESSAGES CLES

La persistance des tensions et conflits interethniques dans la région de Tillabéri est préoccupante. A cela pourrait s'ajouter les conflits entre éleveurs et agriculteurs en prélude à la campagne agricole qui a débuté. À ce titre, il est important pour les acteurs de protection de conduire des évaluations de protection prenant en compte, entre autres points majeurs, la problématique de la cohésion sociale et entreprendre/initier des actions de prévention.

La problématique de logement, terre, propriété est une source de préoccupation pour les populations déplacées et d'accueils avec les besoins en terres cultivables pour les uns et les préoccupations liées à l'occupation de ces terres pour les autres. Il est nécessaire de penser aux renouvellements des abris vétustes sur les sites des déplacés forcés et qu'autorités local et communautés facilitent l'accès à la terre aux déplacés forcés pour ceux qui veulent mettre en valeur avec la saison pluvieuse.